

✓ **DOCUMENTS A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION**

- une copie d'un justificatif de domicile (facture d'eau, EDF, téléphone...) de moins de 3 mois pour les Avignonnais (afin de bénéficier du tarif préférentiel)
- une copie d'une carte d'identité pour les avignonnais (afin de bénéficier du tarif préférentiel).
- une photo d'identité.
- une autorisation du droit à l'image. (à remplir au dos de la fiche d'inscription)
- une autorisation de sortie. (à remplir au dos de la fiche d'inscription)
- Justificatif pour les bénéficiaires des tarifs sociaux

✓ **DURÉE DES COURS**

Les cours débutent le 18 septembre 2019 et se terminent mi-juin 2020. Ils se déroulent toute l'année en dehors des vacances scolaires de la zone B.

✓ **MATÉRIEL**

Le matériel n'est pas fourni par l'école. Une liste de matériel à acheter sera remise à chaque participant en début d'année.

✓ **DROITS D'INSCRIPTION**

Voir la grille des tarifs

Le règlement des cotisations ne se fait pas lors de l'inscription.

Vous recevrez un titre de recette émis par le trésorier municipal dont vous voudrez bien vous acquitter auprès de ce dernier.

Le remboursement des droits d'inscription s'effectue pour motifs graves : maladie, déménagement, dans le cadre d'une mutation (sur justificatifs). L'ESAA se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours s'il n'y a pas un minimum de 5 inscrits.